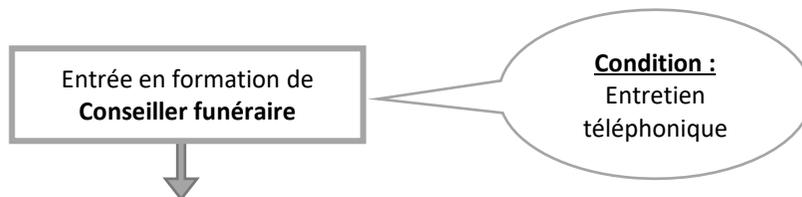


PARCOURS DE LA FORMATION DE CONSEILLER FUNERAIRE



FORMATION THEORIQUE		TOTAL	140 Heures
MATIERES	DUREE		
Connaissances administratives générales	7 heures		
Hygiène sécurité et ergonomie	7 heures		
Législation et réglementation funéraire	35 heures		
Psychologie et sociologie du deuil	14 heures		
Pratiques et rites funéraires	14 heures		
Produits, services et conseils à la vente	42 heures		
Conception/ animation cérémonie	14 heures		
Encadrement d'une équipe	7 heures		
STAGE PRATIQUE EN ENTREPRISE (faire au minimum 10 de ces activités)		TOTAL	140 Heures
Participer à l'organisation logistique d'une cérémonie de mise en bière			
Participer à la préparation d'une cérémonie funéraire			
Participer à une cérémonie funéraire			
Participer à la remise d'une urne funéraire aux proches d'un défunt ou à une dispersion des cendres			
Assister à une inhumation ou à une crémation			
Accueillir les proches d'un défunt dans le cadre de l'organisation d'obsèques			
Participer à un transport de corps avant ou après la mise en bière			
Accueillir et prendre en charge des familles et présenter des produits dans le cadre d'un conseil et /ou d'une vente			
Participer à l'élaboration et à la présentation à une famille d'un devis d'obsèques			
Rédiger un avis/faire part d'obsèques ou de remerciements			
Participer à un entretien de vente de contrat de prévoyance funéraire			
Visiter les parties techniques d'une chambre funéraire ou d'un crématorium			
Assister aux travaux de cimetière des fossoyeurs et / ou marbriers (creusement de la fosse, ouverture d'un caveau et pose d'un monument...			

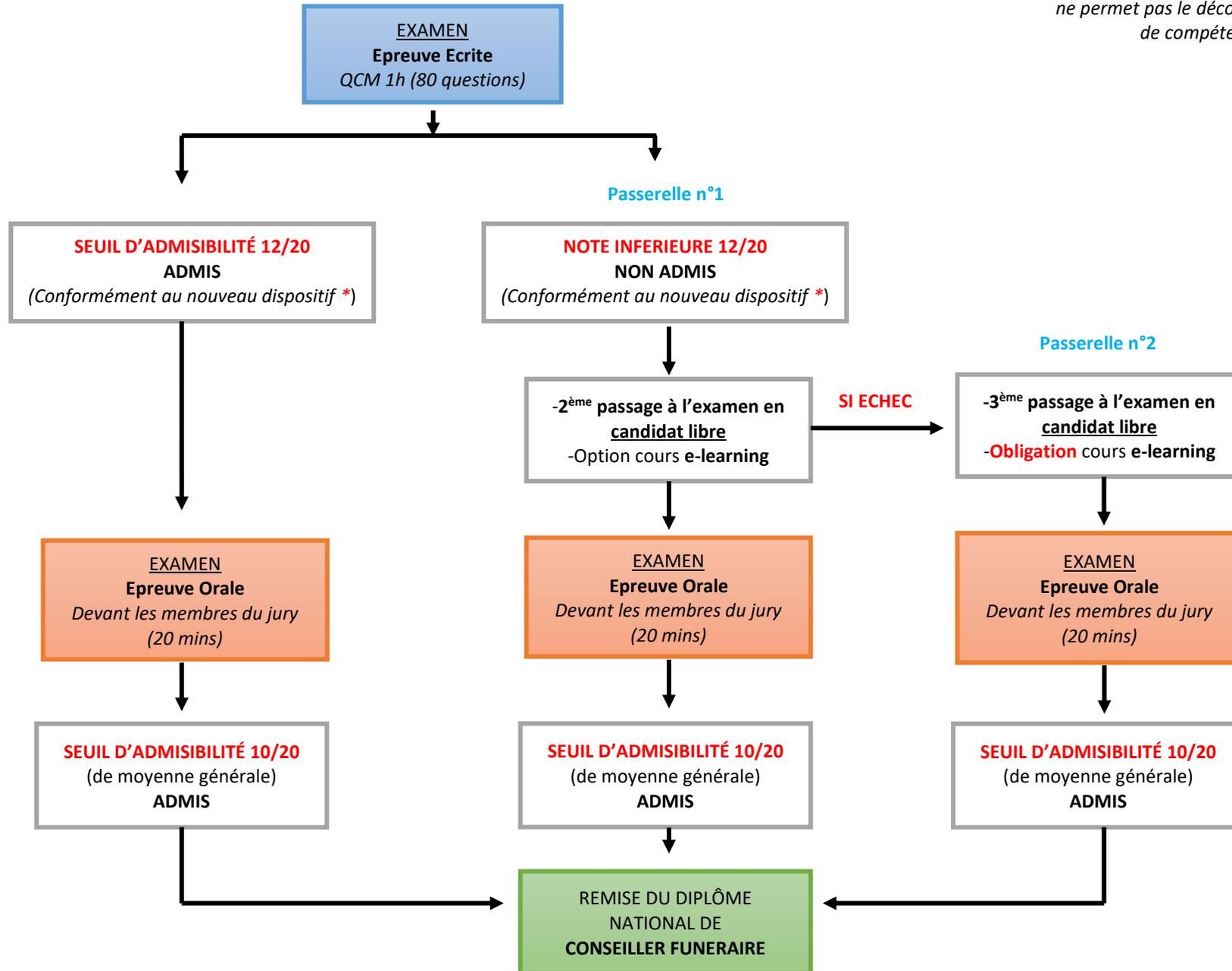
}

3 mois consécutifs

PASSERELLES



Le Décret 2020-648 du 27 Mai 2020 ne permet pas le découpage par bloc de compétences



*Nouveau dispositif conformément au Décret 2020-648 du 27 Mai 2020.